

## REGLEMENT

Le club A.C.T.CHANGE organise, contrôle et homologue une Randonnée permanente dénommée LA BUTTE DES ROSSAYS

Cette organisation est ouverte à tous les cyclotouristes Français ou Etrangers, licenciés ou non, régulièrement assurés pour la pratique de la bicyclette. Ils doivent se considérer en excursion personnelle, respecter le code de la route et les règles de sécurité en général.

Les mineurs devront être obligatoirement accompagnés par un parent, tuteur légal ou éducateur qualifié

Le participant fera viser son carnet de route par tampon du commerce ou photo du vélo devant le panneau de la localité de CHANGE, et les sites suivants LES ROSSAYS, ABBAYE DE L'EPAU

Le parcours sans limite de temps sera effectué dans le sens indiqué par la feuille de route

Un souvenir (facultatif) pourra être acquis après homologation au prix de 6 €00

Après réception de l'inscription, le participant recevra l'itinéraire détaillé et renseigné sur les curiosités et les aspects pratiques (restaurants, vélocistes...)



Photo d'archive



**AMICALE CYCLOTOURISTE  
CHANGE 72**

**RANDONNEE PERMANENTE**

**LABEL NATIONAL N°**

**LA BUTTE  
DES  
ROSSAYS**

**4 Parcours  
90 Km**

Ligue Pays - de - la - Loire  
Comité Département Sarthe



Renseignements :

Président : Michel TOUCHET tél. : 02.43.40.07.35

E mail : [bertrand.bilheux@worldonline.fr](mailto:bertrand.bilheux@worldonline.fr)

Site : <http://membres.lycos.fr/actc/>



Mairie de CHANGE  
Tél. : 02 43 50 33 33

Office de Tourisme du MANS  
Tél. : 02 43 28 17 22